



## **Salaires, conditions de travail ... ÉTENDONS la lutte !**

Le 10 février 2015, Michelin devrait annoncer de nouveaux bénéfices pour l'année 2014.

Quel que soit le résultat de ces bénéfices, il a déjà envisagé d'augmenter le dividende par action qui sera distribué aux actionnaires.

Les financiers préconisent déjà une augmentation de **17 %**.

Dans le même temps, Michelin augmentera les salaires agents de **0,6% (AG)**.

Des augmentations prévues en baisse pour toutes les catégories de personnel.

### **C'est une véritable provocation !**

D'autant plus que, ce que Michelin appelle la rémunération globale, (salaire + intéressement + participation + primes de partage des profits), est en baisse depuis 2012.

Entre 2013 et 2014, bon nombre de salariés ont perdu entre 700 et 1000 €, et qu'il est déjà prévu pour 2015 une nouvelle baisse de la participation au bénéfice.

D'un côté, il y a ceux qui travaillent et produisent les richesses et qui devraient se contenter d'une aumône et de l'autre, ceux qui encaissent le fruit du travail et se goinfrent des profits.

Nous ne pouvons pas continuer à travailler en acceptant une baisse de notre pouvoir d'achat

C'est pour cela que depuis deux semaines, les salariés de plusieurs usines (Bourges, Le Puy, Montceau, Vannes, la Roche/Yon ...) ont débrayé à plusieurs reprises pour montrer leur ras le bol face à la politique salariale mise en place par Michelin.

Ceux qui préconisent la modération salariale ne sont pas ceux qui essaient de vivre avec un salaire souvent proche du SMIC, en travaillant 5 à 6 jours par semaine en équipe, ou en effectuant des heures supplémentaires non comptabilisées.

**La lutte doit continuer et s'étendre à l'ensemble des usines Michelin.**

**Le 12 Février, un appel national à l'action est lancé par la coordination des syndicats CGT Michelin, dans toutes les usines Michelin en France et convie l'ensemble des Organisations Syndicales à créer partout des intersyndicales comme cela se fait à Bourges, au Puy en Velay et dans d'autres usines.**

**Notre force, c'est notre nombre et notre solidarité.**

**Le 12 février, soyons nombreux à rentrer dans l'action en débrayant et en se rassemblant autour d'Assemblées Générales pour porter nos revendications.**

*Certains ont cru qu'en partageant les idées de politique salariales mis en place par Michelin, ils allaient améliorer la rémunération. Depuis plus de 10 ans, les dispositifs, mis en place par Michelin ne visent qu'à accroître la productivité de chaque salarié tout en réduisant la part des salaires en la remplaçant notamment par des rémunérations aléatoires : Ce sont les intéressements, participations et autres PPI/PPC, part variable...*

*C'est pour cela que la CGT dénonce depuis des années ces pratiques de Michelin qui font croire à « la poule aux œufs d'or » alors qu'en réalité Michelin fait baisser les salaires réels avec les conséquences qui vont avec :*

- *En effet ces primes ne comptent pas pour nos futures retraites, nos indemnités maladie, accident du travail.*
- *Il nous faudrait adhérer au Perco, PEE, et autres assurance alors que nos moyens diminuent, payer toujours plus de taxes et impôts afin d'alléger encore celle des plus riches !*

## **CA NE PEUT PLUS CONTINUER AINSI !**

*Une récente enquête salaire chez Michelin fait ressortir  
un manque à gagner de 450 € mensuel !*

**NOUS SOMMES NOMBREUX !  
PRENONS CONSCIENCE DE NOTRE FORCE !**

Le Syndicat CGT Michelin invite **tous les salariés à se rassembler** en Assemblée Générale le **jeudi 12 février** dans les services et réfectoires pour définir les revendications et les faire aboutir.